INFO-ALERTE N° 235 - 4 avril 2009

LE PAIEMENT 1ER PRIX DE NATURLIS

NATURLIS, l'une des multiples enseignes commerciales du groupe PROMONDO, adresse un acte officiel mentionnant un prochain « paiement 1^{er} prix ». Subtilement, le même document précise le montant du « grand chèque bancaire à remettre » : 15 500 €.

En fait, le « chèque euro 1^{er} prix », dont l'intitulé pourrait laisser penser qu'il s'agit du premier prix, c'est-à-dire du lot principal, est constitué d'un simple bon de réduction de $2 \in !$

Le seul lot de valeur est un chèque de 15 500 € qui constitue le prix principal.

De nombreux consommateurs ne manqueront pas de comprendre qu'ils ont gagné le chèque de 15 500 € et leur déception n'en sera que plus grande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau antiarnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site: www.arnaques-infos.org SIRET: 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE